

JV/EM.-

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

ANNEE 1962 N° 478 /PR/MFT-DB

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES FINANCES
& DU TRAVAIL

RECTIFICATIF
au décret n°335/PR/MFT-DB du 9 Août 1962
pris en Conseil des Ministres et relatif
à l'ouverture de crédits supplémentaires aux
chapitres 306-12 et 312-02 -

AU LIEU DE :

ARTICLE 2.- La somme de 11.500.000 francs sera distraite du crédit
inscrit au chapitre 401-02 Article 2 du Budget National Exercice 1962.

L I R E :

ARTICLE 2.- La somme de francs 12.000.000 sera distraite du crédit
inscrit au chapitre 401-02 Article 2 du Budget National Exercice 1962.

Le reste sans changement -

PORTO-NOVO, LE 7 NOVEMBRE 1962.-
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU :

LE MINISTRE DES FINANCES
& DU TRAVAIL

VU :

LE MINISTRE DES
TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Hubert MAGA.-

B. BOU...

AMPLIATIONS

PR.....	15
Original.....	1
Trésor.....	1
JORD.....	1
D.C.....	4
D.B.....	5
C.F.....	1
MTP.....	1